

SELARL LANGLADE et Associés

Société d'Avocats au Barreau de Compiègne



Dispensateur de formation : 22.60.01740.60

PROGRAMME / FICHE PEDAGOGIQUE :

ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES 2026

Public visé :

Experts comptables et mémorialistes
Responsable d'équipes supervisant les déclarations de revenus
Fiscalistes ou comptables fiscalistes
Juristes
Avocats
Notaires
Experts fonciers

Pré requis :

Pas de prérequis pour le public visé ci-dessus

Objectif(s) pédagogique (s)

Permettre aux responsables des services juridiques et fiscaux d'organismes comptables, et plus généralement aux juristes et fiscalistes qui interviennent dans le secteur agricole, d'appréhender les conséquences de l'évolution de la jurisprudence dans les domaines qui les concernent.

Durée et modalité d'organisation :

Dates des sessions :

- **Vendredi 11/09/2026 à PARIS**
- **Mardi 15/09/2026 à TOULOUSE**
- **Mardi 22/09/2026 à AVIGNON**
- **Jeudi 24/09/2026 Après-midi et Vendredi 25/09/26 Matin**
(2 demi-journées en VISIOCONFERENCE)

Durée session : **7h / jour**
Horaires : **9H30 à 12h30 et 13h30 à 17h30**
Organisation :

- **Présentiel**

Taille du groupe (nombre de stagiaires prévus) : 15 à 60 personnes

Lieux :

- **PARIS (IFOCAP)**
- **TOULOUSE (ECOLE D'INGENIEURS DE PURPAN)**
- **AVIGNON**
- **VISIOCONFERENCE du Jeudi 24/09/2026 Après-midi et Vendredi 25/09/26
Matin**

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de contacter Me Guillaume de LANGLADE
secretariat@delanglade-avocats.fr

Délai d'inscription :

Exemple : Jusqu'à 48h avant le début de la formation en présentiel et en fonction des places restantes.

Tarifs :

Les conditions tarifaires sont reprises dans la convention d'honoraires

GRILLE DE TARIF 2026 (PRESENTIEL)		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	690 €	828 €
2 personnes	655 € / Pers	786 € / Pers
3 personnes	625 € / Pers	750 € / Pers
4 personnes et plus	600 € / Pers	720 € / Pers

GRILLE DE TARIF 2026 (VISIOCONFERENCE)		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	800 €	960 €
2 personnes	770 € / Pers	924 € / Pers
3 personnes	730 € / Pers	876 € / Pers
4 personnes et plus	700 € / Pers	840 € / Pers

Déroulé/contenu de la formation :

Plan d'animation joint en annexe sera actualisé en fonctions de l'évolution des discussions parlementaires

Moyen d'encadrement : (Formateur) :

3 Avocats :

- *Me Christophe de LANGLADE*
- *Me Guillaume de LANGLADE*
- *Me Marie MASSON*

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

-Remise de 1 support écrit contenant les textes législatifs, la réécriture des textes modifiés et les commentaires sur support papier et dématérialisé

-Présentation à partir de slides transmis préalablement et au terme du cycle de formation après mise à jour

-Remise sous forme dématérialisée des débats parlementaires

Modalités de suivi et d'évaluation :

(Moyens mobilisés pour mesurer à l'aide de critères objectifs les acquis du bénéficiaire en cours et/ou à la fin de la prestation)

Auto-évaluations régulières :

- En cours d'animation / pris en compte des observations des stagiaires et mise à jour des supports au terme de chaque animation
- Mises en situation
- Feuille d'émargement / Certificat de réalisation de la session suivie par le stagiaire
- Enquête de satisfaction (EVALUATION A CHAUD) par « Microsoft form »
- Evaluation des acquis à postériori par « Microsoft form »
- Enquête prescripteur à postériori par « Microsoft form »

PROGRAMME D'ANIMATION

ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES 2026

Intervenant : Cabinet d'avocats LANGLADE et Associés

Dispensateur de formation : 22.60.01740.60

MATIN (9h30 – 12h30) :

- STATUT DU FERMAGE

- Conclusion du bail
 - Cass. 3^{ème} civ., 4 septembre 2025, n°24-10.493
 - Cass. 3^{ème} civ., 2 avril, 2026, n°24-17.633
 - Cass. 3^{ème} civ., 29 janvier 2026, n°24-20.852
 - CA Caen, 2^e civ., 6 novembre 2025, n°24/02559, JurisData n° 2025-019611
 - Cass. 3^{ème} civ., 4 juin 2026, n° 24-15.070
 - Cass. 3^{ème} civ., 18 septembre 2025, n°23-15.971
- Congé pour âge et cession de bail
 - CA Bourges, 5^e ch. Civ., 21 novembre 2025, n°25/00003
 - Cass, 3^{ème} civ, 21 mai 2026, 25-13.671 inédit
 - Cass. 3^{ème} civ., 4 septembre 2025, n° 24-14.194
- Refus renouvellement du bail
 - Cass. 3^{ème} civ., 4 septembre 2025, n° 24-12.792,
 - Cass, 3^{ème} civil, 21 mai 2026, n°24-20.157
- Congé pour reprise
 - Cass, 3^{ème} civ, 16 avril 2026, 25-11.762 inédit
- Indemnités de sortie de ferme
 - Cass. 1^{re} civ., 3 décembre 2025, n° 24-20.008
 - Cass, 3^{ème} civ, 6 novembre 2025, 24-19.704
- Droit de préemption du preneur
 - Cass, 3^{ème} civ, 2 avril 2026, 24-22.496,
 - Cour d'appel de Rouen, 5 février 2026, n° 24/00698
 - CA Reims, soc., 8 octobre 2025, n° 24/01797
 - Cass. 3^{ème} civ., 4 septembre 2025, n°24-11.720
 - Cass. 3^{ème} civ., 4 septembre 2025, n°24-11.720

- FISCAL

○ **TVA**

➤ **Impôts locaux**

- Les exonérations d'impôts locaux des sociétés de méthanisation : point de vigilance

➤ **Droits de mutation à titre gratuit**

- Baux à long terme

- CA PARIS, 11 juin 2026, n°23/10076

- Pacte Dutreil

- Cass. Com., 17 décembre 2025, n°24-17415

➤ **Fiscalité des activités professionnelles**

- Article 150-0 B ter

- CAA Toulouse, 18 septembre 2025, n°23TL03011

- Valorisation d'usufruit temporaire

- CAA Bordeaux, 23 avril 2026, n°24BX01413

- CAA Toulouse, 5 juin 2025, n°23TL01680

- Article 151 octies et prélèvements sociaux

- CAA NANCY, 13 novembre 2025, n°23NC00292

- CE, 12 mars 2026, n°503786

- Article 238 quinquies

- TA Strasbourg, 30 mars 2026, n°2404820

- Article 151 nonies I

- CAA PARIS, 8 janvier 2026, n°24PA02292

➤ **Fiscalité des particuliers**

- Plus-value privée mobilière

- CAA NANCY, 16 octobre 2025, n°23NC02522

- CE, 15 octobre 2025, n°495120

- Régime fiscal de la société civile qui exerce une activité commerciale
 - CE, 23 décembre 2025, n°503043
- Traitement fiscal de l'apport d'usufruit temporaire
 - CE, 30 mars 2026, n°502243
- IFI
 - TJ Compiègne, 2 septembre 2025, n°24-00911

APRES-MIDI (13h30 – 17h30) :

- CONTROLE DES STRUCTURES

- Notion de pluriactif
 - TA Lille, 24 avril 2026, n°2306374
- Pouvoir de décision du Préfet
 - CAA Nantes, 27 octobre 2025, n°24NT01728
- Opérations soumises à autorisation – transformation de société
 - CAA Nantes, 24 mars 2026, n°25NT00826

- SOCIAL

- Affiliation des locations en meublé
 - CA Amiens, 9 avril 2024, n°22/00917
- Régularité des procédures de redressement
 - Cass., 2è civ., 4 septembre 2025, n°22-22989
 - CA Rennes, 26 novembre 2025, n°21/07507

- SAFER

- SOCIETE

- Retrait société civile
 - CA Dijon, 11 septembre 2025, n° 22/01053
- SARL : augmentation de capital
 - Cass. Com., 5 novembre 2025, n° 23-10.763, FS-B

- SCI et clause de tontine
 - Cass. 3^e civ., 9 avril 2026, n° 25-12.992 FS-B
- Dissolution de GAEC pour mésentente
 - Cass. 3^e civ., 18 décembre 2025, n° 24-21.048
- SCI et révocation de gérant
 - Cass. 3^e civ., 7 mai 2026, n° 24-12.164 FS-B
- Pacte d'associé
 - Cass. Com., 11 mars 2026, n° 24-21.896
- CUMA
 - CA Reims, 10 février 2026, n°24/01966
 -
- **SUCCESSION**
 - Attribution préférentielle
 - Cass. 1^{re} civ., 1er octobre. 2025, n°23-16.618, F-D
 - Cass. 1^e civ. 10 décembre 2025, n°23-13.978 FS-B
 - Salaire différé
 - Cass., 1^{ère} civ., 1er octobre 2025, n°23-19.652, F-D
 - Indivision
 - Cass. 3^e civ., 22 janvier 2026, n°23-21.495, n°51 D
 - Cass. 1^{re} civ., 10 septembre 2025, n°23-18.373, n°545 D

Programme susceptible de modifications en fonction de l'évolution de la jurisprudence